M. Pierre-Maurice Masson, ses thèses de doctorat

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **45 (1916)**

Heft 17

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1038845

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

XLVme ANNÉE. No 17. 1er NOVEMBRE 1916.

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

ET DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DU CORPS ENSEIGNANT

Abonnement pour la Suisse : **3 fr.** ; par la poste : **20 ct.** en plus. — Pour l'étranger : **4 fr.** — Prix du numéro : **20 ct.** Prix des annonces : **15 ct.** la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. le Dr Julien Favre,** *professeur à l'Ecole normale,* **Hauterive-Posieux.**

Pour les annonces, écrire à *M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg,* et, pour les abonnements ou changements d'adresser à l'*Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.*

Le Bulletin pédagogique paraît le 1er et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où il ne paraît qu'une fois.

SOMMAIRE. — *M. Pierre-Masson, ses thèses de doctorat. — En marge de l'école (suite et fin). — A travers les comptes rendus de nos instituts (suite et fin). — Géographie régionale. — Rayon d'automne. — Echos de la presse. — Bibliographies. — Chronique scolaire. — Enseignement antialcoolique. — Au personnel enseignant du IVme Arrondissement B.*

M. Pierre-Maurice Masson ses thèses de doctorat

Le samedi 4 mars dernier, dans l'après-midi, un grand nombre de Parisiens et de Parisiennes se rendaient vers la Sorbonne, la vieille et savante maison universitaire, dont le grand amphithéâtre peut contenir plus de trois mille personnes. Ce qui les attirait, ce n'était point la beauté de la grande peinture de Puvis de Chavannes, le Bois Sacré, qui orne le fond de la salle ; ce n'était pas non plus la curiosité de voir les statues qui se dressent à droite et à gauche, celles

de Sorbon, de Richelieu, de Descartes, de Pascal, de Rollin et de Lavoisier. Ils avaient une autre préoccupation. Les journaux avaient annoncé qu'un jeune professeur, bien connu dans le monde des lettres, pour le moment sous-lieutenant dans les tranchées du front de bataille, avait obtenu de ses supérieurs la permission de venir soutenir ses thèses relatives à la religion de Jean-Jacques Rousseau et ils avaient envie d'assister à ce tournoi littéraire, dont le héros était un officier en uniforme.

En chemin, les allants se disent les origines et les occupations du candidat. Jeune Lorrain, il a étudié dans un établissement ecclésiastique, rival du lycée de Nancy ; puis, il est venu à Paris préparer au Lycée Louis-le-Grand son admission à l'Ecole normale supérieure. Entré à la rue d'Ulm, il devient le condisciple du socialiste Albert Thomas, secrétaire d'Etat aux munitions, ainsi que de l'auteur de *Laure*, Emile Clermont, tué récemment à l'ennemi. Les plus renseignés disent les influences qui se sont exercées sur le futur docteur : celles de Jaurès, de Brunetière, de Boutroux, de Bergson, de Le Roy et d'autres encore. On remarque que la variété de ses goûts et de ses aptitudes l'avait d'abord fait douter sur le choix de la branche, à la culture de laquelle il allait se vouer : un instant la philosophie l'avait tenté ; puis, il s'était passionné d'érudition et d'informations exactes à l'école de MM. Joseph Bédier et Gustave Lanson ; enfin, il avait résolu de s'adonner à l'étude spéciale de l'archéologie et de l'épigraphie, lorsque, par l'amical intermédiaire de M. Victor Giraud, une chaire de littérature lui fut offerte à l'Université de Fribourg [1]. Comme il venait de subir avec éclat ses examens d'agrégation, il avait fallu prendre une détermination ; il résolut d'accepter la situation qui lui était offerte. Avec le talent peu ordinaire qui lui avait permis de devenir le plus brillant élève de sa promotion, il n'avait pas tardé à se faire connaître par les thèses de ses élèves et surtout par les volumes érudits, sortis de sa plume élégante et facile : *Fénelon et Mme de Guyon*, *Madame de Tencin*, une foule d'articles et d'études particulières de moins grande haleine sur Alfred de Vigny, Alphonse de Lamartine, Jean-Jacques Rousseau, avaient attiré sur lui les suffrages précieux de l'Académie française et l'attention bienveillante du grand public. Et maintenant, le jeune et distingué professeur allait soutenir ses thèses de doctorat pour cueillir les derniers lauriers, que la Sorbonne pouvait lui accorder.

[1] *Revue des Deux-Mondes*, 15 mai 1916, article de M. Victor Giraud.

La séance promettait d'être particulièrement intéressante. On allait entendre un jeune maître, dont tout le monde vantait les brillantes qualités intellectuelles et qui — circonstance exceptionnelle — venait d'un des secteurs les plus exposés du champ de bataille. C'était même dans les tranchées qu'il avait corrigé les épreuves du grand ouvrage présenté comme thèse principale ; chacun se préparait à l'écouter avec intérêt et à l'applaudir.

La déception fut vive lorsqu'à la Sorbonne, les arrivants virent la porte fermée et lurent une petite affiche écrite à la main pour avertir le public que M. Masson était « retenu au front » et que la soutenance de ses thèses était « renvoyée à une date ultérieure ». A cette nouvelle, chacun éprouva un sentiment de regret, voire même de tristesse. « S'il allait être tué, disait-on, quel dommage ce serait pour les lettres ! »

L'appréhension mêlée d'angoisse n'était que trop fondée. « Le 16 avril suivant au matin, les Allemands firent sauter une mine dans le secteur immédiatement voisin de celui qu'occupait la compagnie de Masson. Aussitôt, il alerte ses hommes ; puis, tous étant à leur poste de combat, prêts pour une attaque possible, il revient à son abri. Il en avait déjà descendu la première marche, quand il s'arrêta et se retourna en chef vigilant, pour jeter un dernier coup d'œil sur les alentours ; un projectile arrivait juste alors sur le parapet voisin [1]... » M. Masson était frappé en pleine poitrine ainsi qu'en divers autres endroits du corps par un obus de 150. « Il est mort sur le coup, raconte un témoin, écrasé par l'éboulement des sacs de terre qui recouvraient sa « cagna ». L'événement se produit le dimanche des Rameaux, à 8 heures 15 du matin [2]. » « Il est parti, dit un autre témoin, d'une mort éblouissante et brève, comme nous en souhaitons une, lorsque viendra aussi notre tour. » « Les hommes pleurèrent en relevant le corps de celui qui avait été leur commandant de compagnie. Ils le descendirent par le boyau dans une toile de tente, la chose qui l'émouvait toujours. Il fut enterré, sitôt que ce fut possible, sous une croix de bois, dans un cimetière du front, où il sera facile de le retrouver. L'aumônier qu'il connaissait, célébra sur la tombe un service auquel tous les hommes assistèrent, et il dit ce qu'il fallait dire [3]. »

[1] *Echo de Paris*, 5 mai 1916, *Un candidat héroïque*, par Maurice Barrès.

[2] Lettre du soldat René Leiber au P. Manser, recteur de l'Université de Fribourg.

[3] *Echo de Paris*, loc. cit.

Toutefois, le sillage ne devait se refermer qu'en apparence sur le passage de la nef disparue. A la suite d'un vœu exprimé par Maurice Barrès, la Faculté des lettres de Paris ne voulut pas garder le silence ; elle décida que le 11 mai aurait lieu la proclamation du jugement universitaire sur les thèses du « candidat héroïque ».

La cérémonie fut imposante. A 3 heures précises, M. Alfred Croiset, de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres, fit son entrée, suivi d'une quarantaine de maîtres de conférences, d'agrégés et de chargés de cours. La salle des doctorats est pleine ; une nombreuse assistance est accourue. Quand le silence s'est fait, M. Croiset prend la parole. Il indique la signification littéraire et patriotique que doit avoir la réunion. Comme la soutenance, qui n'eût pas manqué d'être « émouvante et belle », n'a pas pu avoir lieu, la Sorbonne tient à rendre un solennel témoignage au candidat tombé au champ d'honneur. Si elle « ne peut décerner au glorieux mort le grade de docteur », elle veut du moins proclamer « combien il en était digne ». Le Doyen de la Faculté lit ensuite le texte de la belle citation décernée par le général de l'armée à laquelle le défunt appartenait et il donne la parole à M. Gustave Michaut, maître de conférences, chargé du rapport sur la thèse complémentaire.

M. Michaut dit qu'il a lu le travail de M. Masson avec « un grand plaisir. Le style en est plein de vie et de clarté ». On ne peut « qu'approuver sans avoir à demander des changements, ni de corrections. Cette thèse est une œuvre de maître », comme M. Michaut a rarement eu « l'occasion d'en voir apparaître » au cours de son enseignement. « Elle donnait aux juges les plus grandes et les plus légitimes espérances. »

M. Gustave Lanson, maître de conférences à la Faculté des lettres, présente à son tour un rapport sur la thèse principale. Il rappelle que la promotion, dont M. Masson fit partie à l'Ecole normale, « est l'une des plus admirables, des plus merveilleuses », qu'il lui ait été donné de connaître dans sa carrière de professeur. « Masson avait une grande étendue de savoir, une implacable rigueur de méthode, de l'élégance, une spontanéité vive. Le travail avec lui était plus qu'une conférence, c'était une collaboration, un échange. Tout en donnant, dans sa chaire de Fribourg, l'enseignement le plus actif et le plus vivifiant, il publia tous ces essais, où le talent égalait la science et qui lui avaient fait une grande place dans ce monde de l'érudition, qui voyait en lui un maître de demain. Il n'y eut pas d'âme plus tendre, plus droite que la sienne. »

Après avoir indiqué l'ordre de la thèse principale, M. Gustave Lanson observe « qu'il n'y a, pour ainsi dire, pas un problème religieux, théologique, esthétique, issu de l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau que M. Masson n'ait touché de manière neuve, ingénieuse et parfois définitive. Masson fait montre d'une érudition prodigieuse, égalée seulement par son adresse à la manier ; mais il ne sait que pour penser, et, s'il veut tout savoir de son sujet, c'est pour penser plus richement... Peu suspect de bienveillance exagérée en faveur du professeur d'une université catholique », M. Aulard est du même avis ; ce dernier n'a pas hésité à reconnaître « que Masson était un admirable esprit critique. » Quant au style, M. Lanson dit qu'il est « élégant, spirituel, un peu coquet, nuancé et précis ». On peut voir en lui un « disciple de Sainte-Beuve et de Michelet », qui a toujours travaillé « sur les textes, se gardant victorieusement de la fantaisie ». M. Lanson regrette que la soutenance n'ait pas eu lieu. « Masson n'aurait pas manqué de répondre avec son élégance de parole, la subtilité de sa dialectique ; c'eût été certainement un régal pour tous. Il y aurait eu de belles discussions et c'eût été à son honneur, car malheur à qui n'a pas de contradicteur ; sa destinée est l'oubli. En résumé, la thèse de M. Masson est une des plus remarquables qui aient été soumises à la Faculté des lettres ; elle fera date ; et l'on ne peut, sans une douleur immense, songer à tout ce qu'ont perdu les lettres avec la mort de l'homme qui venait de donner cette œuvre magistrale. »

Quand les applaudissements qui accueillirent ces derniers mots eurent pris fin, le Doyen de la Faculté s'est levé et au milieu d'un silence impressionnant, il a prononcé les simples mots suivants : « Nous ne pouvons conférer à M. Pierre-Maurice Masson le titre de docteur, mais je proclame avec émotion que la thèse présentée par lui était digne de le lui donner et qu'elle a mérité la mention la plus honorable. » Et M. Croiset ajoute : « C'est la plus haute récompense que nous puissions accorder. »

Des applaudissements unanimes soulignent les derniers mots de ce verdict autorisé. L'assistance se lève et se dirige lentement vers la porte de sortie, émue des belles et touchantes paroles qu'elle vient d'entendre, heureuse d'avoir assisté à l'austère et impressionnante cérémonie [1].

Au sortir de la Sorbonne, un certain nombre d'assistants se dirigent vers la maison Hachette, la grande librairie

[1] *Liberté*, 16 mai 1916, articles de M. Adrien Varloy et de Mlle Alice Reymond.

d'édition, où la thèse principale est en vente. La lecture leur fait tôt constater que les éloges décernés par les membres du jury universitaire sont pleinement mérités. Les deux ouvrages du regretté professeur sont réellement d'un grand intérêt ; sous une forme dont l'élégance n'est point déparée par l'exacte érudition, ils rendent compte de la marche des idées, de l'évolution qui s'est opérée peu à peu dans l'âme d'un écrivain, dont le paradoxal génie a exercé une énorme et néfaste influence ; ils témoignent surtout du beau talent littéraire, de la prodigieuse étendue de connaissances que possédait M. Pierre-Maurice Masson : deux points que je voudrais faire ressortir dans cette étude consacrée à la mémoire d'un maître, dont le souvenir reste profondément gravé dans l'âme de ses nombreux et reconnaissants auditeurs.

(*A suivre.*) J. F.

En marge de l'école

(Suite et fin.)

Dans nos campagnes, les compétences du régent sortent souvent, malgré lui, de leur cadre normal et prennent des proportions gênantes et pleines de tracas. Son nom résonne dans toutes les admonestations ; il est l'épouvantail chargé d'effrayer et de mettre à la raison toutes les meutes de polissons.

Pour bien jouer son rôle de grand Lustucru et être, dans toute la force du terme, « un bon régent », il devra protéger contre les entreprises audacieuses des jeunes vauriens l'herbe des prés, les légumes des jardins, les fruits des arbres, les plantations forestières, le domaine du syndic, le parc du châtelain, les granges et les étables, les clapiers et les poulaillers, les oiseaux et les poissons. Il sera appelé à intervenir partout où un mauvais petit drôle aura commis quelques déprédations. Les vieux bas de laine seuls seront rigoureusement soustraits à ses investigations et à ses enquêtes.

Mes collègues qui sont depuis de longues années dans la carrière pourraient nous en dire long sur ce chapitre. Ils auraient certainement à nous conter maintes anecdotes savoureuses qui illustreraient de façon suggestive ce fâcheux état de l'opinion publique que j'essaye de signaler et que je voudrais voir disparaître. Oyez celle-ci :

Un de mes amis reçut un matin — il y a de cela une paire